



## Congrès 2006 - Evaluation

**Comme toute activité J&S qui se respecte, le Congrès aussi a eu droit à son évaluation. Telle une valse, l'évaluation s'est déroulée en trois temps : compte rendu !**

### Le CA

Cette instance qui réunit des représentants de chaque région a évalué le respect des trois objectifs généraux du Congrès. Voici un condensé de ses réflexions :

#### Objectif « dégager des pistes de travail pour l'avenir » :

- Les participants sont mis dans de bonnes conditions pour produire de nouvelles idées, tant du point de vue logistique et organisation (sommeil, temps de pause,...) que du point de vue de la méthode qui partage les compétences.

#### Objectif « convivialité » :

- Un maximum d'éléments étaient mis en place pour favoriser l'échange, mais hors des régions ils restaient assez limités sauf pour les gens qui se sont déjà rencontrés en inter-fédés avant (complémentaires...)  
 - Beaucoup de petits gestes conviviaux (ballon, gâteau, soupe, accueil...)  
 - Départ assez cassant lors du temps de clôture

#### Objectif « cohérence entre la méthode et le thème choisi » :

- Dynamique de mouvement soulignée par la prise en charge de nombreux aspects du congrès par des bénévoles  
 - L'accueil et la clôture renforçaient l'appartenance commune

Globalement, les régions estiment que le Congrès s'est du point de vue organisationnel très bien passé. Le CA se demande encore quel avenir sera réservé à tous ces projets

interrégionaux. Il veillera au suivi du Congrès en mettant régulièrement à son ordre du jour un point sur la concrétisation de ces projets.

### La Commission Congrès

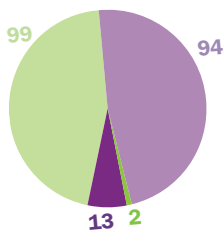
Elle s'est particulièrement intéressée à l'évaluation de la grande activité fakirdistanaise de ces deux jours. Principalement, **elle tient à souligner l'intérêt et le plus indéniable qu'apporte la prise en charge par des bénévoles du mouvement de la majeure partie du Congrès.** La mise sur thème est globalement évaluée positivement même si elle constitue parfois un obstacle supplémentaire à la bonne compréhension de ce qui se passe. Le déroulement fort ambitieux n'a pas connu de retard majeur. C'est un élément qui a ajouté du dynamisme au Congrès. Le temps réservé aux régions est néanmoins trop réduit. Un point important à retravailler pour les prochaines éditions est la forte différence de niveau entre les Fakirs. La Commission se demande comment assurer une meilleure préparation de ces rôles clés alors que leur investissement en temps peut difficilement être accru. Toutefois elle insiste bien sur le plus qu'a amené cette importante implication des bénévoles.

### Les participants

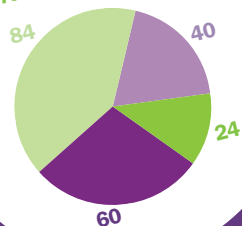
Vous vous souvenez peut-être des petits papiers jaunes qui ont été distribués dans les cars. Nous en avons dépouillé plus de 200. Voici les résultats de quatre dimensions :

*Pour la dernière fois sans doute...  
 FranS Mister Congrès*

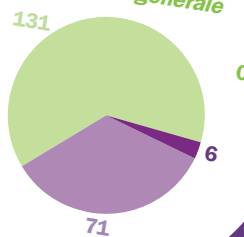
#### Satisfaction personnelle



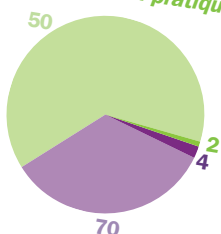
#### Production en région



#### Ambiance générale



#### Organisation pratique



**Pas du tout satisfait**  
**Moyennement satisfait**  
**Satisfait**  
**Tout à fait satisfait**

#### Contact

Jeunesse & Santé  
 Chée de Haecht 579, BP40  
 1031 Bruxelles  
 Tél : 02/246.49.81  
 Fax : 02/243.20.52  
 E-mail : j&s@mc.be  
 www.jeunesseetsante.be

#### Coordination

François Galand

#### Éditeur responsable

Éric Olbregts

#### Illustrations

Aster

#### Photos

En Marche, J-M Godfather,  
 Archives J&S National

#### Graphisme et mise en page

Signatures Européennes

#### Impression

Hayez

#### Traitement de texte

François Galand

#### Ont collaboré à ce n°:

Christian Van Rompey, Alda Greoli,  
 J-M Dieu, Eric Olbregts, Samuel  
 Dufranne, Muriel van der Heyden,  
 FranS Mister Congrès

#### INFORMATEUR 58,

4e trimestre 2006,  
 Edité à l'attention des formateurs  
 et coordinateurs de  
 l'ASBL Jeunesse & Santé,  
 partenaire jeunesse des  
 Mutualités chrétiennes.  
 Jeunesse & Santé participe à la  
 politique de la jeunesse et  
 de l'enfance de la Communauté  
 française, ainsi qu'aux  
 programmes de résorption  
 du chômage des Régions  
 wallonnes et bruxelloises.

# Informateur

## Edito

"Ah non, ce soir, je sors pas, j'ai réunion à la Mutu!", "Cet été je fais un camp pour la Mutu", "Suis passé hier à la Mutu, voir ma permanente"...

Des phrases comme celles-là, il suffit de tendre l'oreille dans notre univers J&Sien pour les entendre.

Elles sont intéressantes car elles révèlent que le lien Mutu/J&S est dans la tête de certains animateurs fort présent, au point d'identifier, voire d'amalgamer l'un à l'autre.

Aussi, dans ce numéro, nous voulons aller plus loin.

J&S ne se réduit pas à la Mutu, la Mutu ne se réduit pas à J&S. Pourtant, si chaque institution s'est construite son identité propre, il existe indubitablement des liens forts entre nos deux structures. Ce sont ces liens qui seront au centre de ce numéro. Histoire de savoir d'où l'on vient, mais aussi vers où on va, avec le soutien de notre premier partenaire!

D'autant plus que cette bonne vieille Mutu fête cette année ses 100 ans. Ça sera donc pour nous l'occasion rêvée de s'arrêter sur ce qui fait la particularité de notre système des soins de santé, d'examiner les défis (ou liftings ?) qui attendent la Mutu, tout en restant attentifs à te donner des outils concrets pour ton animation ou la formation à J&S. Bref, trêve de préambules,... Welcome to MC land!

Sam

## La Mutu

# MUTUALITE CHRETIENNE

Who's who : l'ANMC

P 2

### DOSSIER

Duos célèbres

P 4

Dieu existe ! Je l'ai rencontré.

P 6

Animer la mutu !

P 10

Mouvement : L'évaluation du Congrès

12



**N°58** Trimestriel des formateurs et coordinateurs de Jeunesse & Santé,  
le partenaire jeunesse de la Mutualité chrétienne - 4<sup>ème</sup> trimestre 2006

Éditeur responsable : Éric Olbregts, Chée de Haecht 579, 1031 Bruxelles  
Bureau de dépôt : Bruxelles X - exp.: J&S, chée de Haecht 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles

#### Des "caisses de secours mutuels" à l'assurance sociale

*"La charité officielle est plutôt un mal qu'un bien pour la société. Elle n'arrive qu'à un but : développer et entretenir le paupérisme, tandis que les sociétés de secours mutuels, indépendamment des secours qu'elles accordent, secours toujours justifiés, poursuivent un but plus élevé : elles donnent à leurs membres des idées d'ordre et d'économie et leur inspirent des sentiments de dignité." Ainsi s'exprimaient « Les disciples de Saint-Eloi » de la Société de secours mutuels de Marchienne-au-Pont devant la Commission du travail en 1886 !*

##### La "question sociale"

Au 19<sup>e</sup> siècle, la Belgique se trouve face à un défi majeur : poser les premiers jalons d'un système de protection sociale. Insalubrité et absence de sécurité dans les milieux industriels, mauvaise alimentation et manque d'hygiène des habitations ouvrières minent la santé des travailleurs. Maladies et accidents de travail, décès ou vieillesse occasionnent des pertes de revenus à peine compensées par les œuvres de bienfaisance ou grâce à l'affiliation à une caisse d'assurance ou mutualité qui apporte une première solution aux difficultés quotidiennes. Elle fait appel à l'esprit d'épargne des travailleurs, mais aussi à un principe de base du mouvement ouvrier et de la sécurité sociale, la solidarité.

##### L'État encourage l'action des mutuelles

Les terribles conclusions de la vaste enquête de 1886 sur la condition ouvrière, l'essor du mouvement socialiste, les congrès des œuvres sociales organisés par les milieux catholiques, la publication de l'encyclique Rerum Novarum, et l'action de la Ligue démocratique belge fondée en 1891, détermineront - non sans mal - le développement des organisations sociales chrétiennes, dont la mutualité en premier lieu.

Les lois du 23 juin 1894 et du 19 mars 1898 vont changer les relations entre mutuelles et pouvoirs publics. C'en est fini de la surveillance oppressante du pouvoir sur les mutualités. Les pouvoirs publics adoptent le principe de la "liberté subsidiée", reconnaissant aux organismes privés d'organiser la protection sociale. L'État n'intervient que pour les soutenir, financièrement notamment. Il encourage l'affiliation libre à des caisses mutualistes en leur accordant des subventions.

##### Des fédérations à la création de l'Alliance Nationale

Les sociétés mutualistes autonomes ne peuvent

résoudre tous les problèmes. Elles choisissent de rassembler plusieurs sociétés en fédérations afin de mieux organiser les services de mutation, de réassurance ainsi que les services médico-pharmaceutiques. La Ligue démocratique belge, organe de coordination des associations sociales chrétiennes, envisage dès 1892 la création d'un mouvement national. L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes sera reconnue par arrêté royal en 1906.

L'Alliance Nationale organise un secrétariat permanent afin d'accompagner les fédérations dans leurs démarches. Elle œuvre dans le domaine de la prévention des maladies contagieuses (tuberculose) et arbitre les désaccords entre fédérations... Elle tente aussi d'introduire une certaine uniformisation administrative au sein des diverses structures mutualistes. Sociétés locales et fédérations conservent toutefois leur autonomie.

##### L'assurance maladie devient obligatoire

La Première guerre mondiale réduit considérablement l'action mutualiste. Mais à la libération, un travail énorme sera conduit sous l'impulsion de l'Alliance qui, bien souvent, anticipe l'action gouvernementale en matière de santé. Dès avant 1914, l'Alliance s'était engagée dans un combat qui ne trouvera son terme qu'après la conclusion du Pacte social de 1944. En effet, chacun devait constater qu'un régime de protection sociale auquel on pouvait s'affilier librement ne parviendrait pas à résoudre la "question sociale". Avec le vote de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 sur la sécurité sociale obligatoire, salariés et employeurs du secteur privé sont tenus de participer solidairement au financement de la sécurité sociale. Bien que l'assurance maladie devienne obligatoire, le patient reste libre de choisir son médecin, le médecin conserve sa liberté thérapeutique et les gens sont libres de choisir leur mutuelle. Notre système d'assurance maladie réussit donc à faire la synthèse entre l'obligation de l'assurance



# des Mutualités Chrétiennes (ANMC)

et le respect des libertés. Ce qui n'a pas été aisé à défendre, la "mutualité unique" étant privilégiée par le mouvement socialiste.

L'obligation de s'affilier provoque l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux membres. La mutualité doit faire face à de nouveaux défis pour ne pas devenir de simples guichets de remboursement et afin de conserver une certaine liberté d'action. La loi de 1963 met en place une procédure de concertation entre les mutualités et le corps médical. Depuis lors, mutualités et syndicats médicaux négocient la mise en place de la nomenclature, le niveau des honoraires, les modalités de paiement, l'amélioration des remboursements... Afin de conserver une certaine autonomie, un système de responsabilisation financière des mutualités est mis au point en 1994.

## Développement du champ d'action de la mutualité

Dans les années soixante, une partie de plus en plus importante de la population accède à l'assurance maladie obligatoire : les indépendants pour les gros risques (1964), le personnel public (1965) et tous les groupes de la population qui ne sont pas encore assurés (1969). D'autres étapes se rapportent à l'élargissement et à l'amélioration des soins de santé, avec, à chaque fois, des discussions autour de l'augmentation irrésistible des coûts des soins de santé. Depuis toujours, la grande préoccupation a été de trouver le point d'équilibre entre l'amélioration du système de soins et la recherche d'économies.

L'autonomie des mutualités régionales est largement maintenue en ce qui concerne le développement de l'assurance libre complémentaire qui se développe parallèlement. Outre les anciennes primes en cas de décès, de maternité ou de mariage, apparaissent de nouveaux services comme le service de convalescence, de transport des malades ou les sanatorium pour les enfants. Mais la solidarité, c'est aussi

l'accompagnement, l'information et la défense des membres. La loi du 6 août 1990 imposera l'organisation

d'élections en vue d'assurer une participation démocratique des affiliés dans la gestion des mutualités.

## La Mutualité chrétienne, un mouvement social

La Mutualité Chrétienne offre à ses affiliés un ensemble d'avantages et services qui lui sont propres. Le journal En Marche paraît pour la première fois en 1948. C'est au départ du service de cure d'air qu'apparaît Jeunesse et Santé, un service de vacances pour jeunes, suscitant un engagement social de la jeunesse. L'organisation des vacances familiales est, depuis 1952, le terrain d'action d'Intersoc. Le service des infirmières visiteuses, créé avant-guerre, évolue vers le service social (1969). La lutte contre la tuberculose devient une politique de santé générale préventive, soutenue par le service Éducation à la santé (1976). Depuis 1971, Solival informe sur les aides techniques destinées aux malades des mutualités et les patients. Avec l'Aide aux Malades et l'Association Chrétienne des Invalides et Handicapés, la Mutualité soutient les malades chroniques, les invalides et les handicapés. Cette vie de mouvement s'élargit aux pensionnés avec l'UCP (1957). Des conventions collectives sont conclues avec la Croix Jaune et Blanche, ce qui permet d'octroyer aux affiliés de la Mutualité chrétienne un tarif privilégié pour les soins à domicile. La Mutualité Chrétienne développe également des assurances facultatives d'hospitalisation.

Si l'exécution de l'assurance maladie obligatoire reste la mission principale de la Mutualité Chrétienne, son rôle en tant que mouvement social détermine plus que jamais la façon dont elle est perçue aujourd'hui.

*Christian Van Rompaey*

## Duos célèbres !

*Entre Laurel et Hardy, pas de problème... on voit bien le lien. Starsky et Hutch, Céline et René, Gargamel et Azraël, la belle et le clochard, Shirley et Dino, le gendarme et les extra-terrestres,... tout ça c'est limpide ! Mais si je vous demandais de décrire ce qui lie J&S et la Mutualité chrétienne... C'est moins évident, non ? C'est pourquoi l'Informateur a été poser la question à Alda Greoli, Secrétaire nationale de l'Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes...[*

*L'informateur : Chacun connaît la mutualité comme gestionnaire des remboursements de soins de santé dans le cadre de la sécu. En quoi est-ce également dans ses missions de soutenir une organisation de jeunesse telle que J&S ?*

A.G. : Pour la mutualité chrétienne, cela tient à sa nature-même. C'est génétique !

Nous sommes au lendemain de la fête du centenaire de l'Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes, et c'est l'occasion de mettre l'accent sur notre Charte. Elle réaffirme nos valeurs fondamentales et vivaces : la solidarité, le respect de chacun dans ses différences, et notre attachement à une sécurité sociale forte basée sur la capacité de chacun à y participer en fonction de ses revenus.

De plus, notre cadre légal, la loi sur les organismes assureurs exige que les mutualités développent des politiques de prévention de santé, et prévoit qu'elles puissent développer des services que l'on pourrait appeler sociaux au sens large.

La mutualité chrétienne trouve donc naturel de ne pas se « contenter » de rembourser des soins de santé. Depuis toujours, nous avons développé des services qui ne sont pas basés sur la seule intervention financière mais fondés et développés en coopération avec

des bénévoles (volontaires), leur laissant de réelles marges d'initiative.

Nous savons que l'engagement social est source de bien-être y compris pour ceux qui s'engagent. Il est un gage de la cohésion sociale, de la rencontre de ceux qui s'impliquent et de ceux qui bénéficient de cet engagement. Si nous ne sommes plus à l'époque des « cures d'air », nous avons conservé cet esprit de permettre au plus grand nombre de bénéficier de temps de loisir de qualité (encadrement, loisirs, projets, ...).

*L'informateur : Est-ce une particularité de la Mutualité chrétienne de développer ce type de partenariat ?*

A.G. : Non, nous ne sommes pas seuls (même si nous sommes les meilleurs ! ) ...

Les mutualités socialistes ont depuis toujours aussi misé sur l'engagement social de bénévoles. D'autres organismes ont fait d'autres choix. Certains préfèrent, par exemple, rembourser des inscriptions dans des plaines de vacances communales ou sportives sans proposer d'organisation « interne ». C'est certainement plus facile...

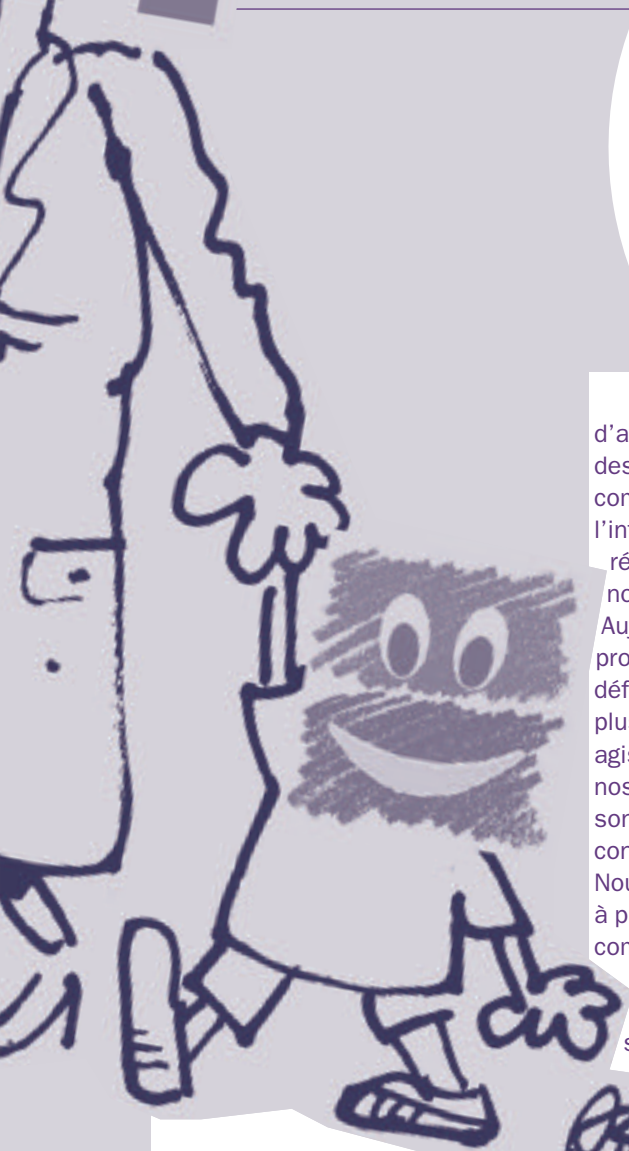
Prenons un autre exemple : le transport des malades. Il s'agit d'un service qui permet par exemple à une personne soignée à domicile de pouvoir se rendre à

l'hôpital pour un examen ou un traitement. Les Mutualités chrétiennes ont choisi depuis longtemps d'organiser ce soutien avec des bénévoles formés, ce qui permet de développer un véritable dialogue entre les malades et ceux qui les transportent.

D'autres organismes assureurs donnent un remboursement pour le transport en taxi... C'est une approche qui ne collerait pas à notre identité. Il est certain que le choix de s'appuyer exclusivement sur des interventions financières coûte moins cher à ce type d'organisme assureur mais la Mutualité chrétienne estime que cela ne répond ni à son projet social, ni à ses orientations sociales, ni au projet de société auquel elle veut croire, même à l'heure de l'individualisation. Nous pensons que s'il y a une économie financière dans ce type de services, notre projet participatif permet un développement réel des richesses humaines et est donc bien plus « rentable » pour la société à laquelle nous voulons participer.



# M



d'alimenter des vues communes. C'est aussi l'intérêt de ce dossier que vous réalisez aujourd'hui, permettre de nous connaître davantage. Aujourd'hui ces rapports sont proches et forts. Nous avons des défis communs dans une société plus individualiste. Nous vivons et agissons au cœur de cette société, nos membres, nos bénéficiaires sont des personnes qui vivent et se construisent dans cette société. Nous ne vivons pas dans un monde à part. Mais notre position commune, notre projet de société s'appuient sur un point de vue particulier : celui de la solidarité, celui de l'investissement de chacun au profit de soi et des autres. Nous sommes plus que la simple addition de nos individualités.

*L'informateur : Comment ces rapports évoluent-ils au fil du temps ?*

A.G. : Comme toujours entre les membres d'une même famille, il y a des périodes de plus grande proximité et d'autres où l'on prend plus de distance. Sur le plan formel, ces rapports se concrétisent au travers d'accords de collaboration qui reprennent ce que chacun met dans la corbeille de cette belle union. Au-delà du papier, il est important de faire vivre ces accords de collaboration, de les remplir d'une véritable vie et

*L'informateur : Quel message la MC souhaite-t-elle faire passer aujourd'hui auprès des jeunes qui s'engagent à J&S ?*

A.G. : Sans hésiter « merci et bienvenue ». Pourquoi ces deux mots qui peuvent paraître « bateau » ? Ce message s'explique aisément au regard de ce qui a été écrit plus haut. L'engagement de jeunes au sein de Jeunesse & Santé est pour la

mutualité un double signe.

Tout d'abord cela illustre que l'engagement bénévole au profit d'un projet collectif ne diminue pas dans notre pays. Les jeunes qui s'engagent à Jeunesse & Santé ne le font pas dans un mouvement qui occupe la une des médias. Non, ils le font dans un mouvement qui colle simplement à la vie quotidienne des enfants et des ados. Ils passent un temps énorme à la formation, et cela constitue un véritable engagement dans la durée.

Le second signe est que des jeunes choisissent de le faire au côté d'équipes de permanents, qui eux-mêmes s'inscrivent dans des équipes proches d'autres mouvements d'éducation permanente et de la mutualité. D'où mon mot « bienvenue ». Les jeunes qui s'engagent à Jeunesse & Santé se retrouvent régulièrement (plus tard parfois), dans les conseils d'administration des mutualités ou les instances d'institutions qui nous sont proches. La Mutualité chrétienne trouve donc là un vivier important de ceux qui feront la mutualité demain, des personnes qui savent la valeur de la solidarité vécue au quotidien.

Les mots « merci » pour ce que vous faites et « bienvenue » dans la grande maison résument donc bien le message que la mutualité a envie de vous adresser aujourd'hui.

## Dieu existe !

### Je l'ai rencontré.

*Pour nous J&Siens, la mutu fait souvent office de lieu de rendez-vous. Mais croyez-moi, elle a une existence en dehors des réunions J&S. Son fonctionnement est complexe et les défis qui l'attendent nombreux. Pour y voir plus clair, nous avons été voir au sommet. Nous avons rencontré Dieu en personne pour qu'il nous livre ses lumières...*



Informateur –  
Bonjour, pouvez-

*vous nous dire qui vous êtes et ce que vous faites dans la mutu ?*

Bonjour, je m'appelle Jean-Marc Dieu. Je suis le directeur de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon. Avant d'exercer cette fonction j'ai été directeur adjoint du socio-éducatif (ndlr : une fonction qui comprend entre autre des mouvements comme J&S, l'UCP ou l'ACIH-AAM). Aujourd'hui, je reste en lien avec le socio-éducatif en particulier parce que j'assume la fonction de représentation des directions francophones au sein des groupes socio-éducatifs. Je connais donc la réalité de Jeunesse & Santé.

*Informateur – Première question un peu bateau mais à quoi sert une mutuelle ?*

J-M D – C'est peut-être une question bateau mais c'est déjà une question complexe. Ce qui caractérise une mutuelle c'est son caractère que je qualifierais de polymorphe. C'est une organisation qui remplit beaucoup de **fonctions différentes**.

**La première** nous désigne comme le service qui assure le lien entre la

sécurité sociale et les citoyens, pour le secteur de l'assurance maladie invalidité. Nous sommes chargés de faire en sorte que les gens soient en ordre d'assurance obligatoire. En retour nous leur apportons un certain nombre de services de remboursements de leurs dépenses de soins de santé ainsi que le paiement d'indemnités en cas d'incapacité de travail.

**La deuxième** consiste à organiser un service d'assurance complémentaire. En Belgique, l'assurance obligatoire est une structure performante mais elle ne parvient pas à couvrir tous les besoins de la population. Et donc, une loi nous donne de manière explicite des missions pour que nous organisions des services complémentaires. Ce sont des services que nous développons parce que nous avons le sentiment qu'ils répondent aux besoins de la population.

**La troisième** mission est de veiller à défendre les intérêts de nos membres et de les informer essentiellement en matière de santé. Le terme de santé doit s'entendre ici dans un sens très large. Ce n'est pas seulement la santé physique, c'est aussi la santé psychique et sociale. Dans ce domaine, nous jouons aussi un rôle d'éducation, de formation, de conseil. J'ajouterais enfin **une quatrième** mission qui elle n'est pas explicitement détaillée dans la loi mais qui pour nous est importante : celle d'être des entrepreneurs sociaux.

Nous prenons des initiatives en vue de

répondre aux besoins concrets de la population, par exemple en matière de soins à domicile ou de soins dentaires. Nous sommes également des entrepreneurs sociaux lorsque nous organisons et soutenons des entreprises de travail adapté pour donner un métier à des personnes qui éprouveraient des difficultés à s'intégrer dans un circuit professionnel classique en raison de leur handicap.

*Nous prenons des initiatives en vue de répondre aux besoins concrets de la population*

*Informateur – Comment fonctionne une mutuelle ?*

J-M D – Ce qui caractérise une mutualité, et je parle ici de la Mutualité chrétienne, c'est avant tout **un fonctionnement qui se veut démocratique**. Chaque mutualité régionale dispose de sa propre assemblée générale. Elle-même désigne les personnes qui seront les administrateurs de la mutualité. Le Conseil d'Administration ainsi formé est chargé du pilotage de « l'entreprise » qu'est la Mutualité chrétienne.

Nous sommes très attachés à ce principe de démocratie. Nous essayons de promouvoir de véritables débats dans nos instances, de prendre des décisions qui tiennent compte de l'avis de la population. Historiquement, nous sommes des organisations issues de l'initiative des travailleurs. C'est eux qui ont eu l'idée de mettre en place les mutualités. Il faut donc que la population en général

*Il faut réfléchir ensemble à coaliser ces moyens pour atteindre nos objectifs. Je pense que les uns et les autres ont intérêt à travailler dans cette logique là*

et nos membres en particulier restent les véritables moteurs de notre engagement. Même si aujourd'hui, il y a une série de contraintes techniques qui font que les professionnels doivent aussi donner des orientations au quotidien.

*Informateur – D'où vient l'argent qui finance les mutuelles ?*

J-M D – En ce qui concerne le financement, on doit faire **la distinction entre l'assurance obligatoire et l'assurance complémentaire.**

Pour **l'assurance obligatoire**, il faut encore distinguer le remboursement des prestations en elles-mêmes des frais d'administration. Lorsqu'on se rend chez le médecin, on reçoit une attestation qui donne droit à un remboursement. Pour opérer ce remboursement, nous obtenons un financement public. Par ailleurs, nous sommes une entreprise, nous avons du personnel, nous payons des locaux... Pour faire face à ces besoins, nous obtenons aussi un financement public. Nous nous efforçons donc d'assurer une bonne gestion de ces fonds et d'équilibrer nos charges et nos produits.

Pour **l'assurance complémentaire**, nous prélevons des cotisations. Elles sont payées par nos membres. Avec cet argent, nous finançons des services. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'une prime : par exemple à l'occasion d'une naissance. Ils peuvent aussi être des services collectifs comme l'aide et les soins à domicile ou des cabinets dentaires.

*Informateur – Qui choisit ce qui est remboursé et ce qui ne l'est pas ?*

J-M D – Au niveau de l'assurance obligatoire, il y a une négociation qui se fait à deux niveaux. Tout d'abord entre les partenaires sociaux (ndlr : les représentants des travailleurs et des employeurs) sur l'enveloppe globale du budget qui sera attribué au

secteur de l'assurance maladie invalidité. Ensuite au sein de l'INAMI, des débats, auxquels les mutuelles sont associées, sont organisés en vue de savoir ce qu'on va faire de l'argent dont on dispose. Il faut faire des choix : quel médicament, quelle technique, quel taux de remboursement...

*Informateur – Et au niveau de l'assurance complémentaire ?*

J-M D – Chaque année, nous organisons des débats qui ont pour objectif de redéfinir un projet d'assurance complémentaire pour l'année qui suit et en faire un produit « up to date ». Nous rassemblons nos comités locaux, notre conseil d'administration, notre assemblée générale, nous faisons nos comptes aussi puisque la logique de l'équilibre doit prévaloir. En fonction de ces discussions, nous définissons au mois d'octobre un projet qui dessine les contours de l'assurance complémentaire au premier janvier de l'année qui suit. Cette année par exemple, nous mettrons sur pied dans l'ensemble des Mutualités chrétiennes francophones, une intervention de 35 euros lors de l'affiliation à un club sportif pour les personnes de moins de 30 ans.

*Informateur – Quels sont les forces d'un tel système ?*

J-M D – D'abord, les mutuelles, et les Mutualités chrétiennes en particulier, disposent d'une **grande expertise** dans le domaine de l'assurance obligatoire. Ce qui fait d'elles des acteurs incontournables dans la gestion de ce domaine. Il faut savoir que chaque belge est évidemment concerné par l'assurance obligatoire. Presque chaque personne doit, à un moment ou à un autre de son existence être en relation avec une mutualité. Ça nous donne un socle fort qui nous positionne aux côtés des pouvoirs publics.

Une deuxième force est que nous disposons d'un **large réseau** qui se décline de différente manière. Tout d'abord, la mutualité possède beaucoup de points de contact disséminés sur le territoire de la Belgique. Cela nous donne une grande visibilité et nous permet d'être au contact de la population au quotidien et de connaître ses besoins. La mutualité peut ensuite relayer ceux-ci ou y donner suite elle-même. Elle est donc un acteur associatif puissant. Autour d'elle se rassemblent d'autres acteurs sociaux importants comme les mouvements socio-éducatifs : Jeunesse & Santé, UCP, ACIH-AAM. Il faut réfléchir ensemble à coaliser ces moyens pour atteindre nos objectifs. Je pense que les uns et les autres ont intérêt à travailler dans cette logique là. Au-delà de ce réseau proche on pourrait citer le réseau des associations composantes du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). Et puis au-delà de ça tous les acteurs associatifs qui sont des interlocuteurs potentiels pour la mutualité. Une troisième force de la mutualité est le réseau médico-social. Il s'agit par exemple des hôpitaux, des maisons de soins, des services collectifs de soins à domicile qui font que la mutualité est là aussi au contact des gens, capable d'influencer la marche des choses et est dépositaire d'une expertise importante en la matière.

*Nous avons l'ambition d'être à la fois un mouvement social et une entreprise de service efficace.*

*Informateur – Quels sont les défis à relever pour une telle structure ?*

Nous avons l'ambition d'être à la fois un mouvement social et une entreprise de service efficace. Répondre aux demandes des gens en

# Dossier *La mutu*

*Nous sommes confrontés à un environnement de plus en plus concurrentiel.*

matière d'assurance, rembourser rapidement et convenablement, fournir une information efficace mais aussi jouer un rôle politique : défendre l'intérêt des malades et spécialement des plus vulnérables, relayer les besoins de la population face aux décideurs politiques.

Nous sommes confrontés à un environnement de plus en plus concurrentiel. Cela est un défi car nous sommes face à des opérateurs qui sont dans une logique nettement commerciale. C'est une position dans laquelle nous ne voulons pas entrer. Nous défendons certaines valeurs comme la solidarité. Ce n'est pourtant pas toujours facile de s'afficher comme tel dans une société qui évolue de plus en plus vers un modèle caractérisé par l'individualisme. Nous voulons conserver les valeurs qui étaient présentes au moment où nous avons été créés il y a près de 150

*La concurrence est donc positive, pour autant qu'elle soit encadrée*

ans. Nous pensons que celles-ci conservent toutes leur pertinence.

*Informateur – On dit souvent que la concurrence est stimulante et garantit cette qualité de service. Pourquoi dès lors met-elle en péril cette entreprise qui veut à la fois promouvoir un modèle de société et fournir un service de qualité ?*

J-M D – La concurrence, le fait qu'il y ait plusieurs mutuelles, est une bonne chose. Ça nous pousse à nous remettre en question, à être plus efficace. La concurrence est donc positive, pour autant qu'elle soit encadrée. Par ailleurs, nous pensons que les mutualités ne sont pas des

entreprises d'assurance comme les autres et donc nous pensons que la mise en concurrence des mutualités doit répondre à certains principes qui mettent les opérateurs sur pied d'égalité face à la population. Si on laisse faire la logique du marché, les mutualités seront rapidement assimilées à des systèmes d'assurances classiques. On risque aussi de voir des compagnies d'assurances demander à être intégrées dans la couverture des soins de santé. On aboutit dès lors à un système de soins de santé bien différent de celui que nous défendons. Par exemple, cela signifie que si tu es vieux et en mauvaise santé tu paies une prime plus importante, si tu es jeune et en bonne santé tu paies une prime moins élevée. Les plus vieux et les plus malades ne parviendront plus à se soigner correctement. Le système de couverture sociale va aller en se détériorant et on arrive à un système qui ne garantit pas aussi bien que le système actuel la couverture des dépenses de soins de santé et la cohésion sociale. Ça va donc bien plus loin qu'une simple question de prime !

*Informateur – N'est-ce pas un peu facile de dire que le système de soins de santé est mis en danger parce que la société devient plus individualiste ?*

J-M D – La clé du problème est de faire en sorte que les individus comprennent les enjeux collectifs qui se présentent à nous. Le système de sécurité sociale en Belgique est performant et relativement moins cher que ceux existant ailleurs, par exemple aux Etats-Unis. Il appartient donc à chaque individu de prendre d'abord

*C'est notre boulot de conscientiser les gens*

conscience de cela. C'est notre boulot de conscientiser les gens, de leur dire ne soyez pas trop déçus, ne pensez pas qu'on n'est pas efficace. Au contraire, on a une construction solide qui peut rendre des services immenses pour les autres mais aussi pour vous. Elle est menacée, certainement. On est dans un climat de marchandisation des services. C'est à vous qu'il appartient de le défendre et chaque citoyen doit s'y mettre. Donc, premièrement faire en sorte que les gens sachent qu'ils sont dans un système qui a de la valeur. Deuxièmement, leur dire les enjeux pour l'avenir. C'est à nous à favoriser ces discussions, à mettre en débat ces questions. Troisièmement, l'action politique. Prendre position et avoir le courage d'interpeller les décideurs politiques et leur dire : nous sommes un mouvement social et nous sommes déterminés à soutenir ce système malgré les contraintes de





*Je suis convaincu qu'un mouvement comme Jeunesse & Santé a un rôle à jouer pour garantir la survie du système actuel et surtout sa pérennité*

l'environnement. Je suis convaincu

qu'un mouvement comme Jeunesse & Santé a un rôle à jouer pour garantir la survie du système actuel et surtout sa pérennité.

*Informateur – Pourquoi les jeunes qui sont moins souvent malades ont-ils intérêt à participer à un tel système ? De leur point de vue, le système concurrentiel pourrait paraître beaucoup plus intéressant.*

J-M D – La réponse la plus simple est de dire on est jeune pendant un temps. Mais même quand on est jeune, on peut avoir des problèmes de santé. Inévitablement on vieillit et au-delà d'un certain âge on court le risque de rencontrer des problèmes qui nécessiteront plus d'interventions médicales. A ce moment, on sera

heureux de bénéficier d'une bonne couverture. La deuxième réponse est celle d'un choix de société. Je pense que le niveau de développement d'une société se mesure notamment aux dispositifs qui sont disponibles pour garantir la cohésion de cette société. L'individualisation des choses, dire moi je me débrouillerais seul, c'est un peu le retour à l'état de nature. La construction de la sécurité sociale après la seconde guerre mondiale est un progrès significatif en ce sens qu'il garantit à chaque citoyen de

pouvoir compter sur son prochain et sur cette solidarité sociale, cette sécurité sociale. En cela, c'est un élément sécurisant qui améliore la qualité de la vie de tous. Ce n'est pas qu'une question de principe. Elle est aussi individuelle.

*Informateur – Qu'est-ce qu'une mutuelle fait pour les jeunes ?*

J-M D – Le jeune est un citoyen comme un autre. Une mutuelle, en agissant au bénéfice de chaque citoyen, agit au bénéfice des jeunes également. Ensuite, la Mutualité soutient Jeunesse & Santé en garantissant son financement. Je dois dire aussi que Jeunesse & Santé soutient la Mutualité. Si l'on prend les éléments qui font l'attractivité d'une mutualité, un des éléments qui caractérise la Mutualité chrétienne face aux autres mutualités c'est l'offre de Jeunesse & Santé au public des jeunes. Ce n'est pas quelque chose de neutre. On sait que c'est un des

éléments les plus intéressants de notre offre en assurance complémentaire. La population est bien consciente que la Mutualité chrétienne, grâce à Jeunesse & Santé, est la mutualité qui est capable d'offrir, en ce domaine, le niveau le plus élevé de service. La Mutualité doit aussi se préoccuper de l'éducation en matière de santé des jeunes. Et là, une série d'initiatives ont été prises. Je pense par exemple au Kit Starting Bloque. C'est aussi un apport envers ce

*J'ai également envie de dire que c'est aussi aux jeunes à prendre leur place au sein de la mutualité*

public.

J'ai également envie de dire que c'est aussi aux jeunes à prendre leur place au sein de la mutualité. Nous sommes soucieux de prendre compte les intérêts des jeunes mais je pense que ce serait encore mieux si les jeunes investissaient le Conseil d'Administration de la Mutualité, si les jeunes investissaient les comités locaux... Et là, il y a encore beaucoup de progrès à faire. On est demandeur. Cette opération garantirait que le point de vue des jeunes soit représenté à l'intérieur de la Mutualité. Ce n'est pas absent de nos préoccupations mais nous pensons que c'est aux jeunes eux-mêmes à exprimer leurs attentes et pas à nous de les exprimer à leur place.

*Je dois dire aussi que Jeunesse & Santé soutient la Mutualité*

## Animer la mutu !

Qu'est-ce qu'ils écrivent bien ! Waow, alors ça c'est vraiment de la belle rhétorique, un discours qui te donnerait presque envie d'épouser une mutu... Sauf que bon, moi c'est l'animation, la formation qui me branche, alors j'en fais quoi de ces belles idées et de ces beaux discours ? Un jeu, un module, une toile de fond de valeurs et d'idées à défendre...

Animer la mutu, ce n'est pas très loin de ce que l'on fait déjà : la preuve !



### Mortel, un module institutionnel?

#### NO WAY!

Mor-tel! Voilà bien un mot qu'on entend de moins en moins lors de l'éval des modules J&S-Mutu (institutionnel)... Et pour cause : les fédés en ont justement fait un module dynamique et actif. En voici quelques exemples :

#### Le "mot caché" qui bouge... réalisé à J&S Walcourt

Il s'agit pour les participants de diverses petites épreuves : un jeu de mots cachés pour l'appropriation des termes spécifiques, sous la forme d'un concours inter-équipes, ou agrémenté d'une course relais.

#### François De Brigode vient-il de J&S Anderlues ?

Leur terrible module JT le laisse penser! Des séquences inédites, originales qui braquent les projecteurs sur notre mouvement. Son histoire, ses régions, ses instances, sa fédé d'Anderlues (évidemment), son comité. Les stars de la télé n'ont qu'à bien se tenir!

#### Le PPT de J&S Tournai

Le permanent tout seul qui parle, c'était pas trop comique. Un module trop ludique ne permettait pas une bonne appropriation de l'info. Ils en sont venus à l'interactif : une présentation bien conçue, attractive, et qui laisse la place au débat. Dans un timing qui évite l'assommement!

#### Entre Festival du Film et Verdur Rock à J&S Namur

À côté du module de Namur, Génie en Herbe aura sans doute l'air bien ringard... Des séquences vidéos tournées par les animateurs, desquelles découlent des séries de questions en cascade, un casino, la présentation des locaux, instances, etc. Un module qui déchire comme le Verdur Rock, avec des cinéastes et mateurs (ou amateurs?) dotés d'un talent certain!

Voilà quatre manières de faire relativement distinctes. N'hésite pas à contacter ces fédés pour plus d'infos!

Sam

NB : merci à Xavier, Max', Jean-Be, Jef pour leur aide!



(Joyeuses Fêtes!)  
C. ADIER

## Sécuons-nous !

A Game to disk over The so Chiale say Q rity

### Un jeu pour décoder la sécurité sociale

*Pourquoi créer un jeu sur la sécurité sociale à J&S ?*

La sécurité sociale peut paraître un peu loin de la vie de mouvement et de l'animation de séjour. Et pourtant, si on regarde de plus près, on peut constater qu'à J&S on défend des valeurs au travers de nos animations telles que la solidarité, la non-discrimination, la responsabilité...

*En quoi la réalisation d'un outil pédagogique sur la sécu remplit toutes ces missions ?*

Aujourd'hui notre sécurité est en danger : sous financement, volonté de régionaliser, ...

Or, sans sécurité sociale de qualité comment peut-on garantir à tous de pouvoir être soignés correctement, de permettre à ceux qui n'ont pas la chance d'être en bonne santé de pouvoir encore bénéficier d'une assurance santé, ...

Notre système vise le bien de tous et la sauvegarde d'un filet de sécurité en cas de pépin, sans discrimination et de manière solidaire.

*Pour que nous puissions préserver ce système, il faut pouvoir le comprendre, le défendre.*

C'est tout l'enjeu de ce coffret : décoder la sécurité sociale, comprendre comment elle fonctionne, pour que chacun puisse se positionner en tant que citoyen responsable autonome, critique et solidaire.

*Motivé d'en savoir plus ?*

Parler de solidarité sans la vivre, parler de sécu sans l'expérimenter, c'est risquer de rester au niveau des concepts. Pourtant la sécurité sociale est intrinsèquement liée à notre mode de vie et de penser. Pensez-vous qu'un anglais, un africain ou un belge ait le même vécu de l'accès aux soins ? Nous prenons rarement le temps d'y réfléchir tellement on l'a intégrée. Pourtant il n'y a pas si longtemps qu'on en bénéficiait...

Nous avons misé dans cet outil sur le côté interactif.

Muriel

### Fiche technique

#### Objectif général:

Conscientiser les jeunes aux enjeux liés à la sécurité sociale et plus particulièrement celui de l'accès aux soins de santé.

A l'issue de l'animation, les participants doivent être capables de :

- comprendre les mécanismes de fonctionnement de la sécurité sociale
- expliquer l'influence de la sécurité sociale sur la qualité de vie
- expliquer les démarches et les termes utilisés par le secteur

#### Ce coffret se compose de 3 outils:

- Un jeu sur le principe de financement et de solidarité de la sécu
- Une présentation de la sécu sociale avec une attention particulière sur l'INAMI
- Un jeu sur les démarches à effectuer face à des situations de vie que l'on rencontre au quotidien

#### Publics:

- Dernière année du secondaire : général, technique et professionnel
- Tous les jeunes désirant comprendre la sécu

**Durée:** entre 1h et 4h

**Où l'obtenir:** Jeunesse & Santé asbl